

**OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE  
CASTRES - MAZAMET – 15 RUE AMIRAL GALIBER - 81104 CASTRES Cedex**

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration

***Séance du 17 avril 2023 à 14h30***

Délibérations de : 1 à 11  
Présents : 16  
Pouvoirs : 4  
Votants : 20

Etaient présents :

Mesdames Catherine FARRENQ, Baya ALGAY, Marie-Claude FAURE, Viviane DUPUY, Flavie ROUANET, Claudine HAUSER, Angéline BLANC, Jeanine CAYSSEL, Madame Nadezda BONNIEU, Geneviève AMEN.

Messieurs Pascal BUGIS, Xavier BORIES, Vincent COLOM, Rinaldo PUGLISI, Daniel LACOMBE, Christian NOCAUDIE.

Etaient excusés et avaient donné pouvoir :

Monsieur Christophe SENTOLL à Madame Catherine FARRENQ,  
Madame Alexia CAILLOUX, à Monsieur Rinaldo PUGLISI,  
Monsieur Serge SERIEYS, à Monsieur Xavier BORIES,  
Madame Janine BARENS, à Monsieur Pascal BUGIS.

Etaient excusés

Monsieur Stéphane AYMARD,  
Monsieur Bernard AUDOURENC.

Était absent :

Monsieur Siegfried FRANZ.

Participaient également à la séance :

Madame Florence SANS, Directeur général  
Madame Louise DE SENA, Secrétariat de Direction  
Monsieur Frédéric MARC, Réhabilitation  
Madame Stéphanie BENOIT, Comptabilité  
Madame Béatrice JEA, Ressources humaines  
Monsieur GEFFRAY, représentant M le Préfet  
Madame Sonia BAEZ, représentant le Comité d'Entreprise  
Madame Marielle PERRON, Commissaire aux comptes SEMAPHORES

\*\*\*\*\*

REÇU EN PREFECTURE

le 26/04/2023

Application agréée E-legalite.com

**5. CLOTURE D'OPERATION – SIEGE OFFICE – BUREAUX AMIRAL GALIBER**  
**(02.04.29)**

**I - BILAN**

Monsieur le Président indique au Conseil d'Administration que l'opération des Bureaux du siège social de l'Office situés 15 rue Amiral Galiber est terminée.

Il donne lecture du bilan de cette opération.

**A - Prix de revient**

Travaux :	1 293 973.23 €
Honoraires :	97 184.36 €
Divers :	265.94 €
Livraison à soi-même :	273 429.29 €
	<hr/>
	1 664 852.82 €

**B - Moyens de financement**

Prêts Crédit Agricole :	1 200 000.00 €
Fonds propres :	464 852.82 €
	<hr/>
	1 664 852.82 €

**II - AMORTISSEMENT**

Compte tenu de la politique d'amortissement arrêtée par délibération du Conseil d'Administration de l'Office, en date du 16 décembre 2005 et mise à jour par la délibération du 21 juin 2017, Monsieur le Président propose, pour cette opération, un amortissement linéaire, conformément au tableau joint.

**III - AFFECTATION DE FONDS PROPRES**

Monsieur le Président propose d'affecter des fonds propres pour un montant total de 464 852.82€.

Cette affectation sera comptabilisée au compte 10672 « Excédents d'exploitation affectés à l'investissement – Activités ne relevant du service d'intérêt économique général depuis 2021 ».

Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents ou représentés affecte des fonds propres pour un montant de 464 852.82 euros, affectation qui sera comptabilisée au compte 10672 « Excédents d'exploitation affectés à l'investissement – Activités ne relevant du service d'intérêt économique général depuis 2021 ».

.....

CA 17/04/2023

Le Président soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération à compter de sa date de réception par le contrôle de légalité.

Pour extrait certifié conforme,  
Fait à CASTRES, le 17 avril 2023.

Le Président,  
Pascal BUGIS



REÇU EN PREFECTURE

le 26/04/2023

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-081-502273329-20230417-05\_CL0TOPES